

Montréal, le 6 juillet 2010

Docteur Éric Leland  
1606, rue Longchamp  
Sherbrooke (Québec) J1J 1J1

**Objet : Plainte en vertu de la Charte de la langue française**

Monsieur,

J'accuse réception de votre plainte du 1<sup>er</sup> juin, relativement à un avis de cotisation rédigé en français et en anglais, que le Collège des médecins vous a récemment fait parvenir.

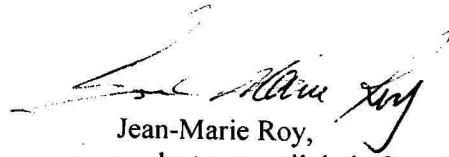
Je dois d'abord vous signaler que la situation décrite dans votre plainte ne constitue pas une infraction à la Charte de la langue française. L'article 89 permet, en effet, que les communications en question soient rédigées dans une ou plusieurs autres langues, en plus du français.

Votre référence à l'article 32 de la Charte conserve néanmoins toute sa pertinence. En effet, j'ai reçu copie de la réponse que le Collège des médecins vous a fait parvenir, en date du 14 juin dernier. À la lecture de cette réponse, j'ai constaté que le Collège des médecins du Québec faisait une curieuse interprétation de l'article 32 de la Charte de la langue française. J'ai donc communiqué par écrit avec le signataire de la lettre, pour rectifier les choses et rappeler les responsabilités qui incombent aux ordres professionnels, en vertu de la Charte de la langue française.

Le Collège des médecins m'a confirmé, il y a quelques jours, qu'il veillerait à diffuser l'interprétation littérale de l'article 32 de la Charte au sein des différents services du Collège des médecins du Québec. Les avis envoyés à l'ensemble de ses membres devraient donc dorénavant être rédigés uniquement en français. Je vous invite à vous en assurer et à ne pas hésiter à nous signaler tout nouvel écart dans l'application de la Charte de la langue française.

Je vous remercie de votre vigilance à faire respecter la Charte de la langue française dans votre milieu professionnel et vous prie d'accepter, Monsieur, mes plus sincères salutations.

JMR\era



Jean-Marie Roy,  
analyste-conseil de la francisation  
et du traitement des plaintes  
Téléphone : 514 873-5924  
Télécopie : 514 864-3948  
[Jean-Marie.Roy@oqlf.gouv.qc.ca](mailto:Jean-Marie.Roy@oqlf.gouv.qc.ca)